

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

Aujourd'hui quatre septembre deux mille dix huit, le conseil municipal a été convoqué pour le lundi 10 septembre 2018, à 19 heures, en session ordinaire.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal
- Porté à connaissance des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal
 - 1°) - Décision modificative 2018-1 du budget de l'eau
 - 2°) - Renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Saint-Juéry entre la ville et GRDF
 - 3°) - Modification des statuts et augmentation du capital de la SPL PFPA
 - 4°) - Renouvellement de la délégation de service publique de mise en fourrière des véhicules
 - 5°) - Cotisation annuelle 2018 du CAUE
 - 6°) - Désaffectation d'une partie du domaine public : Emerson Flow contrôle technologie
- Questions diverses

L'an deux mille dix huit et le dix septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, KLIMEZACK-GIL,

Absents : Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mme VILENEUVE
 Mr GRIMAL procuration à Mr SOULA
 Mme ANGLES procuration à Mr MARTY
 Mme PELLEGRINI procuration à Mme KLIMEZACK-GIL
 Mrs SAMATAN, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

Secrétaire : Mr GUIRAUD.

Monsieur le Maire ouvre la séance de ce jour et désigne Antoine Guiraud secrétaire de séance. Il donne la liste des procurations.

Aucune remarque n'étant faite suite au compte-rendu du dernier Conseil Municipal il est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire remercie ses collègues.

Décisions prises en vertu de la délégation d'attributions du conseil municipal au Maire

Monsieur le Maire donne la liste des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal. Elles sont consultables à la direction générale.

Il passe à la suite de l'ordre du jour.

DECISION MODIFICATIVE 2018-1 : BUDGET DE L'EAU - n° 18/47

Service : Finances locales - Décisions budgétaires

Rapporteur : Delphine Maillet-Rigolet

DELIBERATION

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL ENTRE LA VILLE ET G.R.D.F.- n° 18/48

Service : Commande publique - Délégation de service public

Rapporteur : Madame Maillet-Rigolet

DELIBERATION

SPL POLE FUNERAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS - Augmentation du capital social et modifications des statuts - n° 18/49

Service : Commande publique - Délégation de service public

Rapporteur : Monsieur Soula

DELIBERATION

Monsieur le Maire rajoute qu'il s'agit d'une délibération importante, dans un domaine où les opérations ne sont pas toujours très gaies et où l'on rencontre parfois de gros problèmes, il est nécessaire, au niveau du Département, de faire bloc autour de cette S.P.L.

FOURRIERE AUTOMOBILES - Délégation de service public - n° 18/50

Service : Commande publique - Délégation de service public

Rapporteur : Monsieur Grialou

DELIBERATION

Monsieur le Maire ajoute que de nombreux Saint-Juériens se demandent pourquoi la Mairie doit payer la fourrière. Il précise, qu'heureusement, cela n'est pas toujours le cas : lorsque le véhicule est identifié comme par exemple une gêne sur la voie publique, c'est son propriétaire qui est responsable et qui paie la fourrière. Par contre, lorsqu'il s'agit de certaines épaves à enlever, et qu'on enlève, si le propriétaire ne peut pas être identifié, effectivement, à ce moment là, c'est à la Mairie qu'il incombe de prendre en charge ces frais-là.

ADHESION AU C.A.U.E. DU TARN - n° 18/51

Service : Finances locales - Contributions budgétaires

Rapporteur : Monsieur le Maire

DELIBERATION

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE PARTIE D'ESPACE PUBLIC le long de la rue Sabanel au droit de l'usine Emerson Flow control technologie. - n° 18/52

Service : Domaine et patrimoine - Autres actes de gestion du domaine privé

Rapporteur : Monsieur Soula

DELIBERATION

Monsieur le Maire souhaite rebondir sur la société Emerson, qui a vendu l'entreprise la semaine dernière à Altifort, une société franco belge. Il a eu des contacts avec le comité d'entreprise et l'ancien directeur, ainsi qu'avec un des deux nouveaux repreneurs. Cette nouvelle société doit s'installer aujourd'hui même et Monsieur le Maire doit recevoir les deux repreneurs dans les jours à venir. D'après le comité d'entreprise, ces nouveaux repreneurs sont "rassurants".

Il s'agit ici d'une société qui est de la partie, ce qui rassure le Comité d'Entreprise. Une visite était prévue avec le président du Conseil Départemental. La date retenue n'a pu être conservée. La nouvelle société sera tout de même visitée, les repreneurs désirant présenter leur projet qu'ils ont déjà exposé au Comité d'Entreprise et au Tribunal de Commerce.

Monsieur le Maire ajoute que le même jour c'est l'entreprise AURIYOU, que tous ses collègues connaissent ici, qui devait être visitée. Cette société se situe à l'Albaret et fabrique des outils remarquables et bien d'autres choses dans la continuité de ce qui se faisait au Saut du Tarn, mais à moindre échelle.

Il avait déjà rencontré Michel Auriou aux Avalats, lors de la journée des métiers. Ce dernier lui avait parlé des difficultés rencontrées pour vraiment redémarrer sa société. Il a fait appel à un financement participatif et avait mis la barre haute à 40 000 euros, ne pensant pas y arriver. Finalement, près de 42 000 ont été recueillis, et un financeur lui a proposé de s'investir dans son entreprise. Et, c'est parce qu'il rencontrait ce financeur qu'il a du s'absenter lundi, mardi et mercredi. Bien que les ouvriers aient proposé de faire la visite des locaux à Monsieur le Maire et à Christophe Ramond, président du Conseil Départemental, la visite a été reportée.

Mais, chacune à son échelle, 150 employés d'un côté et 10 de l'autre, il leur a semblé important de visiter ces deux entreprises saint juériennes qui travaillent dans la continuité du Saut du Tarn. Monsieur le Maire rappelle que des Russes ont également repris le laminoir

Il précise que l'agenda du Président du Conseil Départemental et de la Présidente de l'agglomération sont un peu chargé, mais qu'ils ont tout de même visité la miellerie Remuaux qui exporte dans le monde entier. Il ajoute que la société Emerson/Altifort est la première entreprise en terme financier exportatrice de l'agglomération, car en effet, la vente d'une vanne se compte en terme de plusieurs milliers d'euros si ce n'est pas des millions.

Il termine en assurant qu'il existe à Saint-Juéry de belles entreprises performantes. Qu'il faut continuer à s'y intéresser et à les soutenir dans la mesure du possible. C'est ce qui est fait avec l'Agglomération et le Département par ces rapprochements qu'il désire élargir aux élus de la Région.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Villeneuve désire parler des journées du patrimoine qui sont consacrées au partage du geste.

Elle reprend le mot d'introduction qui résume parfaitement l'esprit de travail entre le musée et la ville.

"S'initier au savoir faire des artisans d'art, admirer les étonnantes créations d'artistes amateurs, suivre les chemins des passeurs d'histoire, découvrir ensemble un patrimoine insolite et méconnu avec le partage des gestes, des mots, des sourires et des émotions".

Elle précise que les 15 et 16, le musée va accueillir, en partenariat avec la chambre des Métiers, une démonstration d'artisans de tous corps de métiers : forgerons, couteliers, ferronniers, tapisseurs, doreurs, maîtres verriers, céramistes, restaurateurs de meubles, peintre sur porcelaine, tailleurs de pierre, créateurs de bijoux, etc... avec des temps importants d'initiation qui vient les plus jeunes et les familles.

Elle ajoute qu'un temps fort aura lieu le samedi avec une performance artistique.

De plus, le dimanche 16, les bénévoles de la commission Patrimoine se sont mobilisés avec un certain "Max" connu de certains, car il jouait l'an dernier le rôle de l'instituteur lors de l'exposition sur l'histoire des écoles, et qui a fait un carton cet été avec les ballades.

Il s'est proposé d'amener les enfants sur le circuit qu'il empruntait pour aller à l'une des première école de Saint-Juéry. Une toute petite école pas loin du cimetière à Saint-Juéry le haut.

Et surtout, ce qui plait énormément aux enfants, il racontera comment il arrachait les plumes du paon qui était dans le parc de l'usine pour en faire un magnifique bouquet à la maîtresse. En précisant qu'il n'est pas nécessaire de le reproduire.

Monsieur le Maire note qu'il ne s'agit pas des mêmes incivilités qu'aujourd'hui et que de toute façon il n'y a plus de paon à cet endroit du parc.

Deuxième temps fort, continue Joëlle Villeneuve, ce sont les habitants du quartier de la Trencade qui se sont mobilisés. André Castanié, exposera une trentaine de reproductions de pigeonniers miniatures de sa collection, aidé certainement de la médiathèque qui mettra quelques livres à disposition.

Ensuite, la ballade ira jusqu'à chez Jean-Claude Valléjo qui fera découvrir le pigeonnier privé, grandeur nature, qu'il a lui-même restauré. Un très beau bâtiment du patrimoine.

En parallèle, les enfants de l'école maternelle Louisa Paulin présenteront les sculptures qu'ils ont réalisées l'an passé dans le cadre d'un projet artistique à partir d'objets de récupération.

L'idée étant le partage, les enfants et les aînés côte à côte parleront de leurs réalisations.

Pour conclure, les conteurs de RaconTarn reviendront présenter les histoires qu'ils avaient collectées sur la commune il y a deux ans.

Joëlle Villeneuve précise que pour la partie ville, tout est gratuit, il sera juste demandé une participation symbolique de 2 € à l'entrée du musée.

Elle ajoute qu'au dos du fascicule sorti à l'occasion de ces journées se trouve le passeport du petit patrimonien, qui lui tient particulièrement à cœur. Elle souhaiterait réunir un petit club d'enfants qui s'intéresseraient à la commune. L'idée est de noter leur présence à chaque étape et de leur faire répondre aux questions en fin de livret. Ils auront ensuite droit à une petite récompense.

Monsieur le Maire tient à remercier la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn qui a pris cette initiative. Ils entretiennent de très bons rapports avec le Musée et savent combien le Saut du Tarn a compté dans le patrimoine industriel tarnais et ont souhaité ce partenariat.

A propos des pigeonniers, il indique qu'il y avait beaucoup de pigeonniers sur la commune autrefois. Mais, certainement parce que la restauration coûtait très cher, la plupart sont restés dans un délabrement tel qu'il a fallu les supprimer. Il précise qu'il y en avait un notamment dans le parc du Mas Courduriès. Il pense qu'il n'existait pas, collectivement, le même souci du patrimoine que de nos jours et ces pigeonniers ont disparu.

Plus personne ne désirant prendre la parole, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prochain Conseil Municipal aura lieu le 1^{er} octobre prochain. Madame la Présidente viendra présenter l'activité 2017 de l'agglomération.

La séance est levée à 19 heures 55.